

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation****ACTE N° BC-20200309-012****du 09 mars 2020****n°012****page 1/2****EXTRAIT:**

**GRAND
CHATELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25**PRESENTS (23) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINE, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND****POUVOIRS (1) : M.BEN EMBAREK donne pouvoir à M.ABELIN****EXCUSES (1) : Mme DE COURREGES****Nom du secrétaire de séance : Évelyne AZIHARI****RAPPORTEUR : Monsieur Mohamed BEN EMBAREK****OBJET : Attribution d'une subvention au collège René Descartes dans le cadre du fonctionnement de la classe journalisme**

Chaque année, les jeunes de la classe journalisme du collège René DESCARTES participent à l'élaboration du magazine mensuel "K'eskon Attend", distribué gratuitement à chaque élève de 3ème des collèges de Grand Châtellerault ainsi que dans les lycées, structures culturelles et maisons de quartier.

Cette démarche a pour objectifs de :

- promouvoir la vie locale dans le domaine culturel, social, économique, sportif et musical,*
- développer une expression jeune qui fasse état des préoccupations et des points de vue des adolescents d'aujourd'hui.*

Les jeunes journalistes du magazine accordent une place aux acteurs du territoire, en recueillant leurs témoignages.

En parallèle, d'autres outils d'interactions avec les lecteurs sont développés : un blog, des enquêtes pour le magazine OKAPI, la réalisation de news vidéo.

Compte tenu de l'intérêt local et communautaire de ce projet, Grand Châtellerault, au travers du "4", souhaite continuer à soutenir et pérenniser la réalisation de ce projet, dont le coût prévisionnel total s'élève aux alentours de 4 580 € pour une année scolaire (budget de 916 € par numéro édité). Le collège tire 5 numéros par an plus 3 numéros exceptionnels à l'occasion des rencontres du théâtre lycéen organisées "Le vent en poulpe" (parution financée par les 3T), du Festival Jeunes Talents (parution financée par le "4") et des Championnats de France UNSS d'athlétisme (parution financée par l'association de l'UNSS).

Il est proposé d'attribuer une subvention pour l'année civile 2020 de 2 500 € à la classe journalisme du collège René Descartes.

* * * * *

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20200309-012

du 09 mars 2020

n°012

page 2/2

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU l'article I3.II.3.1 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence " création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire",

VU la délibération n°2 du 19 novembre 2018 définissant les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

CONSIDERANT la nécessité de poursuivre cette action d'intérêt local et communautaire,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention de 2 500 € à la classe de journalisme du collège René Descartes au titre de l'année 2020,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Cette dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 422.1/65738/5370

Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique,
Nadège GROLLIER